



Université de Strasbourg, France



Guide d'études des étudiants pour les étudiants

Le présent guide d'études est une brochure d'information réalisée par des étudiants et pour des étudiants, en vue de permettre aux étudiants en double cursus de profiter de l'expérience, des informations et des conseils de leurs prédécesseurs. Le guide doit être mis à jour en permanence et transmis de génération en génération. Mais il ne prétend pas à l'exactitude ou à l'intégrité.

Nous te souhaitons beaucoup de plaisir à cette lecture et nous nous réjouissons de connaître tes remarques constructives.

État septembre 2015

1. Impression générale

Strasbourg a beaucoup à offrir ! Mais il faut surmonter certains obstacles bureaucratiques, tant à l'université que pendant les loisirs.

En ce qui concerne les études, j'ai particulièrement apprécié le fait que nous formions un groupe de vingt étudiants environ, voire onze seulement en 2013/2014, qui suivions plus ou moins les mêmes cours. Il était donc facile de trouver le contact – nous partagions aussi beaucoup d'activités de loisirs et j'ai souvent été invité à des soirées. Le style d'enseignement est entièrement différent de celui de la Suisse et cela nécessite un certain temps d'adaptation. De plus, le style varie largement entre les professeurs.

Strasbourg est une ville assez estudiantine, avec un grand nombre d'offres et de locaux correspondants. La vie nocturne y est certes un peu limitée, mais on y trouve tout de même de quoi satisfaire tous les goûts. En hiver, il y fait froid et la ville, excepté pendant le marché de Noël, semble un peu à l'abandon. En revanche, les rues sont pleines de vie en été. Les restaurants en plein air m'ont vraiment emballé !

Si on choisit le programme d'études avec l'option « stage », il faut absolument tenter d'obtenir une place de stage à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Non seulement c'est extrêmement intéressant et stimulant au niveau professionnel, mais on y fait aussi la connaissance de stagiaires sympathiques d'Europe entière et d'outre-mer. Pour les étudiants du Master 2 Droit international et européen des affaires, on peut recommander un stage dans un cabinet franco-allemand, en Alsace et dans la zone frontalière ou à l'ICC, à Paris.

2. Préparation

a. Questions administratives

Tirer au clair si les assurances couvrent également des événements se déroulant en France (une assurance responsabilité civile est nécessaire pour le stage).

Recherche d'informations

- Recherche de colocation : <http://www.appartager.com/>
- CAF – soutien financier pour les étudiants, indépendamment d'une situation de besoin: <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-bas-rhin/actualites>
- Offres sportives universitaires: <https://wo.u-strasbg.fr/app/WebObjects/SUAPSWeb.woa>
- Réseau Erasmus (ESN) Strasbourg: <http://strasbourg.ixesn.fr/>
- Stage à la CEDH (délai de candidature : fin octobre 2013 pour un stage en été 2014): http://www.coe.int/t/jobs/traineeship_en.asp

3. Personnes de contact/responsabilités

a. Bureau international

Les participants au programme Double Degree ne sont pas considérés officiellement comme des étudiants en échange ou des étudiants Erasmus.

b. Faculté de droit

i. Master 2 Droit de l'Union européenne

Marianne WENDLING

Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion

1 place d'Athènes

67045 Strasbourg Cedex

Büro 101

Telefon: 03 68 85 88 25

wendlingm@unistra.fr

Madame Wendling est très aimable et serviable. Elle s'engage volontiers en faveur des étudiants, également face aux professeurs.

ii. Master 2 Droit bancaire et financier:

Yamina MEJDOUB

Faculté de Droit

1 place d'Athènes

67045 STRASBOURG

Bureau des Masters 2 n°103-104

ymejdoub@unistra.fr

4. Recherche de chambre/logement

Sur www.appartager.com ou faire une recherche Google.

La recherche de chambre ou de logement ne présente pas de difficultés majeures à Strasbourg. En créant un profil sur appartager, on trouve de nombreuses colocations intéressantes. En outre, Strasbourg propose une offre considérable de studios d'étudiant.

Je peux recommander le quartier de Krutenau. Il est tout proche de l'université et du centre-ville. Les logements situés près de la Place d'Islande ou au sud de l'Orangerie sont très bien aussi.

Pour juger du loyer, il faut se souvenir qu'on peut obtenir une aide financière de l'ordre de 100 à 200 € de l'État français (plus exactement de la CAF, Caisse d'allocations familiales) – indépendamment d'une situation de besoin.

5. Arrivée

Possible sans problème par le rail ou la route.

6. Téléphone

J'ai pris un forfait de téléphonie mobile: à peine 10 € par mois pour un nombre illimité de SMS et de conversations en France. Plusieurs sites web proposent des comparaisons entre les différents tarifs de téléphonie mobile. Les téléphones fixes permettent en outre d'appeler gratuitement tous les numéros fixes de tous les pays.

7. Compte bancaire

Pour certains services, il faut détenir un compte bancaire en France (CAF, forfait de téléphonie mobile).

Je peux recommander l'offre suivante pour les étudiants (40 € d'avoir offert lors de l'ouverture du compte):

https://particuliers.societegenerale.fr/essentiel_quotidien/comptes/jazz.html

8. Moyens de transport

a. Liaison avec la Suisse

Rail : CFF jusqu'à Bâle ; TER de Bâle à Strasbourg. Pour environ 20 € on peut obtenir un « demi-tarif » pour le parcours Bâle-Strasbourg ou toute l'Alsace (la « carte tonus »). Cela en vaut la peine, même si on ne rentre chez soi que rarement.

b. Moyens de transport vers l'uni

Il faut absolument emporter un vélo depuis la Suisse ou en acheter un dès que possible à Strasbourg. Le vélo est le moyen de transport le plus rapide et économique. Mais il doit TOUJOURS être solidement cadenassé ! Vélhop propose une offre séduisante – on peut ainsi louer un vélo pendant dix mois pour €40 seulement.

Sinon, il y a d'assez bonnes liaisons en tram, mais selon le lieu de son logement on n'en pas vraiment besoin. Il existe des abonnements TP correspondants pour les étudiants.

9. Université en général/vie universitaire

a. Offre spéciale pour étudiants en échange

- Erasmus-Organisation (ESN)
- Tandem, um Französisch zu sprechen

b. Offre générale

- Sport universitaire (voir *plus haut 2.b – Recherche d'informations*)

10. Formation/études à l'université

a. Généralités

Plusieurs filières d'étude sont proposées, en Droit de l'Union européenne (Droit de l'Union européenne, Droit des produits de santé en Europe, Droit international et européen des affaires, Droit pénal de l'Union européenne) et en Droit bancaire et financier.

Les principales informations et notamment l'horaire des cours sont publiés sur la plateforme en ligne

« E.N.T. » <https://ent.unistra.fr/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP;jsessionId=AA749B92CB43FBA10FC2EADE672AFBB2.esup-tom4>

Lors de la première connexion, pour l'enregistrement, il faut indiquer son numéro matricule. Comme il peut arriver que la carte d'étudiant ne soit disponible que quelques semaines après le début des études, il n'est pas toujours aisé de connaître ce numéro. Mais on peut se procurer un « Certificat de scolarité » au bureau « Scolarité » sur lequel figure ce numéro.

b. Structure de la filière d'étude

i. Master 2 Droit de l'Union européenne

Le M2 comporte théoriquement deux semestres. Mais s'il y a une semaine de vacances en octobre et deux à Noël, il n'y a PAS de vacances semestrielles.

Il existe différentes filières d'étude, en Droit de l'Union européenne (Droit de l'Union européenne, Droit des produits de santé en Europe, Droit international et européen des affaires, Droit pénal de l'Union européenne) et en Droit bancaire et financier.

On ne peut pas se fier à la répartition des cours entre les deux semestres telle qu'elle est indiquée sur la plaquette officielle. Les périodes de stress varient en fonction des cours suivis. En principe, l'intensité augmente tout particulièrement après les vacances de Noël. Ceci surtout à la suite de l'annulation – parfois très spontanée (!) – de cours qui sont généralement rattrapés en janvier/février, de sorte que ces deux mois sont plus chargés.

Les études commencent non pas début septembre mais seulement pendant la deuxième ou troisième semaine du mois. Mais il vaut la peine de se rendre à Strasbourg dès le début septembre, pour s'acclimater et régler les diverses questions d'organisation (compte bancaire, contrat de bail, forfait de téléphonie mobile, CAF, ...).

Les cours se terminent à des dates qui varient chaque année. En 2012/2013, les derniers cours ont été donnés fin mars/février. Pendant l'année universitaire 2013/2014, nous n'avons su qu'un mois à l'avance que le premier examen aurait lieu le 11 février déjà. Les autres dates d'examen ont été communiquées progressivement. Et le dernier examen a finalement eu lieu début avril. À partir de mai (il semble que c'est le cas chaque année), on peut entamer un stage de deux mois au minimum ou rédiger un travail de master.

Le stage est une expérience extrêmement enrichissante, mais il ne faut pas sous-estimer l'effort nécessaire. Il est également suivi de la rédaction d'un rapport de stage (env. 50-70 pages, interligne simple) presque équivalent à un travail de master

ii. Master 2 Droit bancaire et financier

Ce M2 aussi est réparti sur deux semestres, avec pour seules interruptions une semaine de vacances en octobre et deux semaines à Noël. Le début des cours intervient en principe pendant la deuxième semaine de septembre, mais là aussi il vaut la peine de venir à Strasbourg dès le début septembre pour régler les diverses tâches administratives nécessaires.

La plaquette officielle du Master peut fournir quelques repères dans la mesure où elle contient une sélection d'options obligatoires offertes régulièrement et parmi lesquelles trois (pour les étudiants du « Parcours recherche ») ou six (pour les étudiants du « Parcours professionnel ») options doivent être choisies. Mais on n'a pas la certitude que ces matières seront bel et bien offertes. En outre, ce qui est dit sur la répartition des cours entre les deux semestres n'a que peu de relations avec la réalité. En principe, tous les cours ont lieu pendant le premier semestre (jusqu'au début février). Vient ensuite une première session d'examen au cours de laquelle trois matières à option obligatoires font l'objet d'examens oraux. La structure du deuxième semestre varie selon que les étudiants ont opté pour le « Parcours recherche » ou pour le « Parcours professionnel ».

Le « Parcours professionnel » comprend un stage obligatoire de deux mois au moins et la rédaction d'un (petit) travail de master. La plaquette mentionne seulement la réalisation d'un « rapport de stage », mais les professeurs du master ont décidé qu'il doit s'agir d'un travail scientifique. De plus, les étudiants du « Parcours professionnel » ont une deuxième session d'examens oraux en juin portant une nouvelle fois sur trois matières à option obligatoires (dont les cours correspondants ont été suivis pendant le premier semestre déjà). Enfin, un examen écrit a lieu en juin également sur la matière des cours obligatoires suivis pendant le premier semestre.

Le « Parcours recherche » s'adresse surtout aux étudiants qui souhaitent rédiger une dissertation. Ils n'accomplissent pas de stage, mais réalisent un travail de master plus approfondi et complet que les étudiants du « Parcours professionnel ». D'une manière générale, ce « parcours » est un peu moins stressant car les étudiants ne doivent choisir que trois options obligatoires, de sorte qu'à la différence des étudiants du « Parcours professionnel », ils n'ont pas d'examens oraux en juin. Mais ils doivent tout de même passer ce mois-ci les examens écrits des cours obligatoires.

Bien que le « Parcours professionnel » soit un peu plus astreignant, ce choix reste gratifiant, car il permet d'accomplir des stages extrêmement intéressants (auprès de banques, d'études d'avocats, de l'autorité de surveillance des marchés financiers, etc.).

c. Enseignement

i. Master 2 Droit de l'Union européenne

Comme signalé plus haut, le style d'enseignement dépend dans une très large mesure des professeurs. Pratiquement aucun d'entre eux ne travaille avec des diapositives Powerpoint et il n'existe que rarement un programme de cours. Quelques professeurs donnent leurs cours selon leur humeur, sans structure reconnaissable. Les professeurs, en majorité, font un exposé ou dictent un texte qu'ils ont rédigé eux-mêmes et les étudiants prennent des notes généreuses sur leur ordinateur portable, car aucun script n'est distribué. Mais les étudiants français rendent très volontiers service, échangent leurs notes et comprennent bien que la tâche est parfois difficile pour des non-francophones. Pour d'autres enseignants, ce sont essentiellement des étudiants qui structurent l'enseignement par des séminaires.

En dehors des horaires de cours, il faut surtout consacrer beaucoup de temps à lire. Les arrêts de tribunaux, notamment, font l'objet de nombreux travaux de lecture.

Le Master 2 s'adresse en fait à des étudiants qui possèdent déjà les bases relatives au droit européen et souhaitent approfondir ce domaine par des discussions et autres. Ces études ne sont donc pas une partie de plaisir pour des étudiants zurichois. D'autre part, ce Master 2 n'est pas destiné à des étrangers. Pendant l'année 2013/2014, huit personnes avaient effectué leurs études antérieures en France et trois provenaient de l'Université de Zurich dans le cadre du programme Double Degree.

Le plan d'études varie pour chaque étudiant car on sélectionne des branches de différents groupes. De plus, le plan évolue de semaine en semaine, voire parfois d'un jour à l'autre. En septembre, on ne sait pas encore quand les différents cours débiteront. Certains se déroulent sur deux jours seulement, sous forme de programme intensif. Il faut donc se montrer très flexible et toujours disponible.

Une leçon dure en principe 60 minutes. Mais presque tous les professeurs arrivent en retard. D'autre part, certains cours s'étalent sur trois heures d'une seule traite. Il appartient aux professeurs de décider si le cours comporte des pauses et le cas échéant de quelle durée.

En principe, la présence des étudiants est obligatoire à tous les cours. Les conséquences d'une absence ne sont pas clairement établies. Il ne se passe alors vraisemblablement rien, mais les étudiants ont tout intérêt à assister aux cours, car ceux-ci constituent l'unique contenu des examens.

ii. Master 2 Droit bancaire et financier

La majorité des professeurs du M2 a sciemment rompu avec le style d'enseignement français typique, le « cours magistral », au cours duquel le professeur donne bel et bien une *lecture* de la matière que les étudiants copient mot pour mot. L'objectif déclaré consiste non plus en une pure transmission de savoir, mais en une participation des étudiants à la réflexion et en une approche critique de la matière.

Cela a pour corollaire que la presque totalité des cours de toutes les branches doit être donnée par des étudiants, qui sont également tenus de les transmettre par écrit au professeur concerné et à leurs camarades d'études. La préparation de ces exposés représente un certain défi et prend énormément de temps. Mais ce travail de groupe intensif permet de nouer des contacts très rapidement. Et la rédaction de tous ces exposés contribue aussi dans une large mesure à l'amélioration des compétences linguistiques.

Le M2 Droit bancaire et financier s'adresse essentiellement à des étudiants français qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit commercial. Les autres étudiants de ce master ont donc généralement déjà accompli toutes leurs études en France (c'est-à-dire en droit français). Ainsi, certaines connaissances préalables de droit français, dont ne disposent en principe pas les étudiants suisses, sont souvent présumées. Mais on retrouve très rapidement ses repères en droit français et les camarades sont très serviables. En ce qui concerne les branches spécifiques du droit bancaire et financier, les étudiants français n'ont encore aucun bagage ou seulement des connaissances préalables très limitées.

En principe, la matière de l'examen est tirée uniquement des contenus des cours.

d. Outils

i. Master 2 Droit de l'Union européenne

Deux ouvrages de référence doivent être lus ou parcourus:

Jean Paul Jacqué, Droit institutionnel de l'Union européenne, Dalloz

Louis Dubouis/Claude Blumann, Droit matériel de l'Union européenne, Lextenso éditions

Mais en principe, les notes prises lors des cours constituent l'essentiel de la préparation aux examens.

Un recueil très complet de cours, de directives et d'ordonnances a été publié par *Christine Kaddous et Fabrice Picod* : *Traité sur l'Union Européenne, Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ; Charte des droits fondamentaux*, 6^e éd. / réal. avec la collab. de Sandy Kirsch, Genève 2015.

ii. Master 2 Droit bancaire et financier

Il n'y a ici en fait aucune lecture standard.

1. Examens

i. Master 2 Droit de l'Union européenne

La longueur de la période d'examen varie d'année en année et, dans une large mesure, en fonction du choix des matières. En 2014, un étudiant devait passer six examens en une semaine tandis que pour d'autres les examens étaient répartis sur huit semaines. La majeure partie des examens est orale, mais le type d'examen dépend aussi du professeur et ainsi du choix des matières. En principe, il faut accomplir dix examens.

Le déroulement des examens oraux est assez similaire à celui de l'Université de Zurich. Mais quelques étudiants ont déjà dû passer des examens oraux « open book » avec un temps de préparation de 15 à 45 minutes. D'autre part, l'un des examens oraux obligatoires, le « grand oral », présente un caractère très inhabituel : trois professeurs interrogent le candidat pendant 15 minutes sur trois matières différentes, assez chargées, sans temps de préparation. Pendant l'année 2013/2014, un contrôle des connaissances revêtait une nouvelle forme, celle de la « note d'étude ». Il s'agissait d'un devoir de huit pages au maximum, à présenter et défendre dans le cadre d'une « soutenance » de 20 minutes. De plus, cette soutenance était émaillée de toutes les questions possibles sur les trois cours du bloc.

Les examens écrits sont extrêmement inhabituels et impliquent parfois des exigences de forme très strictes – par exemple la « dissertation » ou le « commentaire ». En France, les examens des années précédentes comprennent déjà la rédaction d'une « dissertation » ou d'un « commentaire ». Les traitements de cas sont extrêmement rares. L'étudiant étranger doit donc absolument étudier ces deux formes de travail. Le mieux est de prier un camarade français de les expliquer.

Le principal examen écrit obligatoire dure cinq heures. J'ai parfois trouvé les énoncés des épreuves un peu déconcertants – ils peuvent en effet se résumer à un seul terme.

Il est interdit d'emporter les textes de loi pour la majorité des examens. Mais les numéros des ordonnances et directives de l'UE font volontiers l'objet de questions, surtout lors des examens oraux. Aucune prolongation du temps d'examen n'est prévue pour les étudiants étrangers. Les dictionnaires ne sont pas admis non plus.

Dans quelques rares branches, l'examen est remplacé par un exposé noté ou la rédaction d'un petit mémoire. Cela dépend également du master. Dans le Master 2 Droit International et Européen des Affaires 2014/2015, les examens étaient complétés, pendant les mois précédents, par des travaux de huit à douze pages à remettre sur une dizaine de matières environ.

ii. Master 2 Droit bancaire et financier

Mi-février, tous les étudiants subissent un examen oral (« Grand oral ») portant sur trois options obligatoires. Au début de l'examen, ils doivent choisir parmi trois lots (un par matière) un sujet sur lequel ils devront présenter un exposé. On dispose de deux heures pour préparer cet exposé, avec accès libre aux documents qu'on a emportés avec soi. Ensuite, l'exposé de 15 minutes est présenté devant les trois professeurs, puis chacun d'eux pose des questions sur son domaine pendant dix minutes.

Les étudiants du « Parcours professionnel » passent un deuxième « Grand oral » de ce type en juin.

En juin également a lieu un grand examen écrit (« Grand écrit ») sur les matières obligatoires. Celui-ci dure cinq heures et se compose généralement d'un « commentaire d'arrêt » ou d'une « dissertation ». Les Français ont une conception très stricte de ce type de texte et il faut donc d'abord se familiariser avec ces exigences. Le mieux est de demander des explications à un étudiant français.

De plus, les exposés oraux sont (théoriquement) évalués. Mais il n'est pas clairement établi si c'est vraiment le cas ou pas.

11. Loisirs

a. Culture, sources d'informations, réductions, manifestations, etc.

Au début du semestre d'automne, différentes salles d'information sont aménagées dans l'« Agora ». On y trouve par exemple un guichet SNCF, un guichet pour obtenir la « carte culture » et des tickets à prix réduit pour le théâtre et l'opéra ou encore une salle pour s'inscrire à la CAF (Caisse d'allocation familiale). L'Agora se trouve dans un bâtiment situé près du bâtiment principal de la faculté de droit.

À Strasbourg, les étudiants bénéficient de divers avantages. Pendant la première année d'étude à l'Université de Strasbourg, on peut se faire établir gratuitement une « carte culture ». Celle-ci donne droit à des tickets à prix réduit (€5.50) pour le théâtre et l'opéra, à des réductions dans les cinémas, à la gratuité dans la plupart des musées, etc. D'une manière générale, l'offre culturelle est très bon marché à Strasbourg.

Les pièces de théâtre et les spectacles d'opéra sont complétés par de petits concerts régulièrement proposés dans différents bars.

b. Sorties, soirées

Outres les soirées ERASMUS, il existe divers clubs où l'on rencontre surtout des Français. Le site Internet <http://www.strasbourgcurieux.com> donne un bon aperçu de différentes manifestations.

c. Excursions

- Europapark
- Route des vins

12. Activités sportives

Comme l'ASVZ (association sportive académique Zurich), l'Université de Strasbourg connaît le sport universitaire – le SUAPS (voir *plus haut 2.b – Recherche d'informations*). On peut s'inscrire pour les cours et les sorties sur le portail en ligne E.N.T., qui affiche également les horaires. Le SUAPS organise aussi des randonnées économiques en automne et au printemps.